



Compte rendu de mandat des représentants CGT Finances au CDAS du 27/06/2024

Représentants de l'Administration :

Mme DESHAYES, DDFiP, Présidente du CDAS
M JOUVE, Directeur Adjoint

Représentants des personnels :

M MERLOT, CGT Finances Publiques (titulaire)
M ANGLADE, Solidaires (titulaire)
Mme VASSE-BENECH, Solidaires (titulaire)
Mme BOURGADE, FO (titulaire)
M. DEJOU, FO (titulaire)

Délégation de l'Action Sociale :

Mme BENOIT, déléguée départementale
Mme BENOIT assure le secrétariat, et Solidaires assure le secrétaire adjoint.

Est présente également : Mme MIALOU, correspondante sociale de la DDFIP.
Mme COUDERT, présidente de l'association des retraités

Ouverture de la séance à 9h30 .

1-/Approbation du procès verbal de la réunion du 7 mars 2024

Le P.V. est approuvé à l'unanimité, sous réserve de modification relative à l'annulation du marché public concernant le séjour au Puy du Fou en raison de l'absence de budgétisation préalable.

2 / Actualité du Secrétariat Général

La déléguée présente aux membres du CDAS les nouvelles modalités :

- le sous-directeur des politiques sociales et des conditions de travail, Monsieur Aujaleu a quitté ses fonctions au sein du SRH3.
- concernant le fond d'innovation locale lancé le 13 mai 2022 avec une enveloppe de 100 000€ pour la période 2022-2023, 22 projets ont été mis en place conduisant à une utilisation de 80 % du budget alloué.

Un nouvel appel à projet a été lancé le 27 juin 2024 par le CNAS pour des projets relatifs au domaine du sport et de la santé, au développement durable et aux enjeux du numérique. Les projets devront être déposés avant septembre 2024, pour une sélection des projets retenus en décembre 2024.

-La migration de Chorus conduisant à une fermeture de l'application pendant deux semaines s'est déroulée sans difficulté, et 98 % des flux suspendus ont été rattrapés, dont 100 % pour le Cantal.

-Il a été rappelé l'existence des « chèques sport » au bénéfice des enfants d'agent entre 12 et 17 ans avec une aide du ministère déterminé selon le quotient familial

QF ANNUEL de l'agent	Montant de l'aide
<13 000€	80 €
>13 0 000 € et jusqu'à 26 000€	50 €

Il est à rappeler néanmoins que certains agents font observer la difficulté d'utilisation des chèques notamment en raison du refus de ces derniers par certains commerçants.

-les inscriptions aux colonies de vacances de l'automne 2024 seront à réaliser entre le 19 août et le 9 septembre 2024 inclus.

3/Compte-rendu annuel d'activité 2023

En 2023 pour le Cantal les crédits d'actions locales s'élevaient à 18 000 €.(pour des effectifs de 238 actifs, 112 enfants et 486 retraités.)

Concernant la restauration collective, 6488 repas ont été servis en 2023 par le restaurant Groupama pour un coût total de 51 034,05€. Il est à noter que le taux de fréquentation est identique à la période pré-COVID. Par ailleurs, concernant l'hypothèse de la fermeture du restaurant collectif, aucune information supplémentaire n'a pour le moment été communiquée à la déléguée départementale.

Concernant les chèques déjeuners Apetiz, 10 812 ont été distribués en 2023. La gestion des chèques est maintenant régionalisée.

Concernant les aides et prêts au logement ALPAF , 27 personnes en ont bénéficié dans le département pour un montant de 92 164 €, cela concerne tout particulièrement l'aide à l'installation pour 14 personnes en 2023. Il est à rappeler que cette aide ne concerne pas exclusivement les fonctionnaires stagiaires mais aussi les contractuels dès lors qu'ils disposent d'un bail locatif et sont recrutés pour une période de plus de 2 ans et sont hors période d'essai.

Enfin concernant les subventions relatives aux séjours enfants, 2 agents en ont bénéficié pour un montant total de 247,13 €

Crédits d'actions locales 2023

En 2023, le budget était de 18 000 € abondé de 425 € suite à la non-utilisation de chèques cadeaux.

Les actions proposées localement étaient pour rappel:

Concernant les retraités :

-En faveur des retraités de Mauriac un repas a été organisé à la « Petite Grange » de Tournemire le 6 avril, en compensation des 2 repas annulés des années 2021 et 2022, pour 14 participants dont le coût total s'élève à 375,5 €.

-Une journée a été organisée à Figeac, avec visite de la ville et du Musée Champollion le 22 juin pour 23 participants dont le coût s'élève à 740 €, ainsi qu'une journée à Auzers le 21 septembre 2023 avec visite et déjeuner au château et voyage à bord du train Gentiane Express, avec la participation de 34 retraités pour un coût de 808 €.

-le repas des aînés d'Aurillac et Mauriac a été organisé le 23 novembre 2023 à la Brasserie d'Aurillac, auquel ont participé 83 retraités pour un coût total de 1 255 €.

-le repas des aînés de Saint -Flour a eu lieu le 16 novembre 2024 au restaurant La Mangoune avec 13 participants pour un coût 169 €.

Concernant les actifs et ayants droit :

-Une billetterie pour le Festival Aurillac en Scène et le Festival de Brive a été mise en place par l'action sociale, au profit respectivement de 40 participants pour un coût total de 844 € pour le premier événement et de 8 participants pour un coût de 184 € pour le second.

-Pour l'année 2023, diverses activités avaient été proposées par l'action sociale (Activité découverte du Lioran , des baptêmes de l'air en partenariat avec l'aéroclub du Cantal, du canoë à Lanau ainsi que la location de bateaux sans permis sur le lac de Puech des Ouilles), l'ensemble de ces actions a attiré 161 participants pour un coût total de 2 576 €.

Concernant les Baptêmes de l'air, il a été convenu avec le prestataire que ceux n'ayant pas encore utilisé leur bon, puissent prolonger en 2024 leur utilisation.

-Des places ont été proposées pour des ateliers culinaires de 2h auprès de « Bruits de K'sseroles » ainsi que pour la pièce de théâtre « un dîner d'Adieu » au Prisme le dimanche 3 décembre 2023. La première animation a attiré 33 personnes pour un coût de 660 €. Concernant la seconde activité 23 places avait été vendue pour un montant de 391 €, mais cette dernière a été annulée par le prestataire.

Concernant l'arbre de Noël :

-Ce dernier a eu lieu le 7 décembre 2023 : une séance de spectacle « Pierre Gil'l » a été organisée, ainsi qu'un atelier maquillage, une borne photo, un concours de dessin ont été mis en place, à cela s'ajoute une collation ainsi que location de la salle de la Vidalie pour un coût total de 3 295,8 € auxquels s'ajoutent les chèques KADEOS pour 111 enfants d'une valeur unitaire de 40 € soit un coût total de 4 015 € (reliquat de 425 € de 2022 déduit).

Il est à rappeler que le coût de l'Arbre de Noël représente 43 % du budget d'action locale (7 310,80 €)

La présidente du CDAS souhaite que les retraités puissent être invités à participer à l'arbre de Noël notamment afin de rompre avec l'isolement durant la période des fêtes.
Cette proposition fait l'unanimité parmi les représentants du personnel et de l'administration.

Enfin des ballotins de chocolats ont été distribués à l'ensemble des actifs pour un montant de 2 587,20 €

-Une action de prévention en partenariat avec la MGEFI a été mise en place le 6 octobre 2023 autour des activités Yoga, Pilates et Sophrologie, ayant attiré 12 actifs et 2 retraitées.

L'utilisation du budget est voté à l'unanimité.

4-/Crédits d'Action Sociale 2024

Les crédits d'actions locales attribués pour le département du Cantal au titre de l'année 2024 s'élèvent à 18 000 €.

Il est proposé de les répartir pour les actions suivantes :

-pour les retraités :

- une journée en Dordogne le 30 mai 2024 ayant attiré 20 participants pour un coût total de 874 €.

- une sortie avec repas et spectacle au Cabaret « Garden Palace » aura lieu le 3 octobre 2024, au tarif de 90 € (dont 41 € seront pris en charge par l'action sociale, soit 49 € qui resteront à la charge des participants).

- Un repas des aînés aura lieu le 26 novembre 2024 à la Brasserie pour les retraités d'Aurillac et le 10 octobre 2024 au restaurant de la Tour à Roffiac pour les retraités de St-Flour. Concernant le repas des aînés de Mauriac, l'action reste encore à définir.

- pour les actifs :

- l'activité chiens de traîneaux s'étant déroulée en partenariat avec « la grange des huskies » de janvier à mars 2024 avait attiré 45 participants, néanmoins seuls 24 ont pu réellement y participer en raison du manque d'enneigement pour un coût total de 760 €.

- l'activité VTT/VTC auprès de « Salers Bik'évasion » est proposée avec un forfait d'une demi-journée de mai à octobre 2024 avec un reste à charge de 25 € par adulte 15 € pour les enfants, soit un coût de 710 € pour l'action sociale pour 32 participants.

- l'activité de balade à dos d'âne : « Batifol'ânes » a attiré 8 participants au tarif, après prise en charge, de 10 €, pour un coût de 120 €.

- le vol de 30 minutes en ULM à Coltines de juin à octobre, pour 21 participants dont le reste à charge est de 45 €, soit un coût total de 945 € pour l'action sociale.

- le canoë à Vieillevie, d'un coût de 625 € pour 51 participants.

- l'activité atelier culinaire : « bruits de K'sseroles » a accueillie 34 participants pour un montant pris en charge par l'action sociale de 680 €.

-la location de bateaux sans permis à Puech des Ouilhes (80 € les 2h, avec une participation de 40 € CAL), a attiré 7 familles pour un coût total de 280€.

-la Tyrolienne au Lioran en solo au tarif de 22 € (12 € à la charge du CAL et 10 € de reste à charge par participant) ou en duo au tarif de 35 € (15 € à la charge du CAL et 20 € de reste à charge par participant), 12 personnes se sont inscrites pour un montant qui s'élève à 138 € pour l'action sociale.

D'autres activités à venir au titre de l'année 2024 telles que :

-le parcours d'accrobranche : « le Mars aventure », dont les tarifs après participation de la délégation d'action sociale varient entre 2 € et 10 € selon l'âge.

-une sortie repas et spectacle au Cabaret « Garden Palace » qui aura lieu le 3 octobre 2024 au tarif de 90 € (dont 41€ seront pris en charge par l'action sociale, soit 49 € qui resteront à la charge des participants)

-une activité ESCAPE-GAME sera proposée par l'action sociale pour l'automne-hiver 2024/2025

Concernant l'arbre de Noël 2024:

L'Arbre de Noël se déroulera le mercredi 11 décembre 2024 à la salle de la Vidalie à Arpajon-sur-Cère qui a été pré-réservée. Le choix du spectacle s'est porté sur « Le Noël de Noëllie », pour un coût de 1 795,61 €. Les activités maquillage et borne photos sont maintenues.

De même, les chèques-cadeaux d'une valeur faciale de 40 € sont reconduits au titre de 2024.

5/ Questions diverses

Sans autre question diverse, la séance est levée à 11h15.

Le mandaté CGT Finances Publiques _Rodrigue MERLOT